

INTERVIEW DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ACCORDÉE À FR3 ALSACE, AVANT SON VOYAGE EN ALSACE, PARIS, MERCREDI 21 NOVEMBRE 1984.

21 NOVEMBER 1984 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

QUESTION.- Monsieur le Président, vous venez en Alsace en-particulier pour célébrer le 40ème anniversaire de la Libération de Strasbourg et de l'Alsace. Quelle signification accordez-vous à cette commémoration ? Une signification plus importante que d'autres ? Plus qu'une victoire militaire, qu'est-ce que c'est à vos yeux la libération de Strasbourg ?

- LE PRESIDENT.- J'ai été sollicité par de très nombreuses villes qui souhaitaient la présence du Président de la République aux fêtes de la Libération et j'ai généralement érudé cette invitation pour ne pas abuser de ma présence : il y avait partout assez d'autorités responsables qui représentaient parfaitement les populations.

- Mais à trois reprises, non seulement j'ai accepté mais j'ai désiré marquer par ma présence l'importance que j'attachais à certains événements. Le débarquement en Normandie - on s'en souvient - avec les alliés à Verdun, la réconciliation franco - allemande et à Strasbourg, Mulhouse, Colmar, la libération de l'Alsace. C'est dire l'importance que j'y attache : les côtes de Normandie, Verdun, l'Alsace dépassent même le combat de la France et l'incluent assurément. J'en suis fier, avec les Alsaciens sans aucun doute, mais cela va au-delà. Dans ces trois circonstances, je vois une ville ou un lieu de France symbole d'une démarche de l'Europe ou du combat pour la liberté. Voilà pourquoi je vais en Alsace, d'autant plus que bien des souvenirs personnels m'y rattachent : ceux de mon adolescence, moi, né en 1916 et donc élevé dans le culte de cette Alsace retrouvée, et puis moi, soldat en 1939 en Alsace et puis résistant mêlé d'assez près aux événements qui se sont passés dans cette région que j'aime. Voilà, je ne crois pas avoir autre chose à vous dire, cela suffit.\

QUESTION.- Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur le Président que votre visite s'inscrit dans un certain climat de malaise suscité en-particulier pas la décision récente de soutenir Grenoble pour l'installation d'un laboratoire de rayonnement synchrotron. Au delà du débat scientifique, des Alsaciens, des élus, quelle que soit leur origine politique, l'opinion en général, a été choquée par la renonciation à un engagement qui avait été pris car effectivement figurait dans le contrat de plan un engagement du gouvernement pour soutenir la candidature de Strasbourg. Qu'est-ce que vous pouvez dire aujourd'hui aux élus et à l'opinion alsacienne qui se sent un petit peu trompée par ce manquement à la parole donnée ?

- LE PRESIDENT.- Il y a là peut-être quelques excès dans votre expression, mais je répondrai que je comprends le désir et même la volonté des élus d'Alsace d'obtenir pour leur région, qui est souvent en difficulté, cette implantation importante. Je comprends la signification qu'ils y attachent puisqu'il s'agit de compléter pour eux tout un équipement européen.

- Vous savez que le débat s'était posé sur deux -plans : la soufflerie cryogénique qui devrait être installée dans la région de Toulouse et le synchrotron. La discussion avec plusieurs pays européens, particulièrement l'Allemagne qui, pour s'associer à la France dans l'acquisition par la France du synchrotron a souhaité que cette soufflerie soit installée chez elle en privant donc la région du Sud-Ouest, la région de Midi-Pyrénées. Cela a donc été un débat difficile et vous n'ignorez pas que certains pays étrangers, partie prenante dans cette négociation étaient hostiles au choix de Strasbourg.

- C'est une histoire que je vous raconte après coup, parce que vous m'interrogez aujourd'hui. Je ne l'avais pas suivi moi-même, car cela n'est pas du ressort du chef de l'Etat.\

`Suite réponse sur le synchrotron`

- Un contrat de plan régional se discute entre le ministre responsable et les autorités régionales et tout au plus est-on en droit d'attendre que le Premier ministre, s'il y a des difficultés, puisse exercer son propre choix. A aucun moment, dans aucune instance, le Président de la République n'a été mêlé à ce dossier. Cela ne veut pas dire que je condamne la décision du gouvernement, je pense qu'il a fait ce choix de Grenoble pour des raisons éminentes, notamment de rassembler dans cette grande ville de Grenoble l'ensemble des industries se rapportant à des développements nucléaires ou à des développements de

la physique tandis qu'autour de Strasbourg se développent des éléments de caractère biologiques ou institutionnel. Mais je ne suis pas là pour plaider un dossier et ce dossier je n'ai pas à le trancher. On en appelle ou on en a appelé par la suite à mon arbitrage. Je n'ai exercé cet arbitrage à aucun moment dans aucun des contrats de plan régionaux qui ont été débattus entre des ministres et des régions. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas mon affaire : il faut une répartition des compétences dans les institutions de la République. Mais on réclame quand même mon arbitrage. Je dois dire que cela est un peu triste. D'abord on commence par menacer. On dit : "ah ! si vous n'exercez pas votre arbitrage dans tel sens, en somme on m'ordonne d'arbitrer mais uniquement dans un sens, on ne vous recevra pas ou bien vous aurez des grandes difficultés". Je refuse ce genre de dilemme comme j'aurais refusé de toutes façons d'arbitrer pour choisir Strasbourg contre Grenoble, pas plus que je n'avais à choisir Grenoble contre Strasbourg.

- Le gouvernement a pris ses responsabilités, je n'ai pas à y revenir mais je comprends aussi l'émotion de la population et des élus car le synchrotron était un investissement extrêmement intéressant. Il s'agit de savoir si la France est en mesure d'appliquer la solidarité nationale pour que cette région de l'Alsace ne se sente pas délaissée. J'ai pris connaissance des dossiers à la veille de me rendre en Alsace et je me suis rendu compte que beaucoup avait été fait pour cette région, beaucoup. Quand ce ne serait que sur le plan scientifique. Le CNRS a consacré la moitié de ses crédits d'investissement à cette seule région et il ne faut donc pas non plus plaider pour l'abandon de l'Alsace par la France, ce n'est pas juste. Il faut aussi éviter les passions politiques. Cela dit, il est vrai que le contrat de plan, mieux aurait valu s'en tenir à une nouvelle discussion, tout au moins pour que chacun fut informé à temps de la décision finale plutôt que d'être pris au dépourvu comme cela a été le cas.

QUESTION.- Monsieur le Président, l'Alsace passe souvent dans l'opinion française comme étant une région prospère. Or, c'est malheureusement une région qui actuellement connaît un taux d'augmentation de chômage le plus élevé. Est-ce que vous ne pensez pas vis-à-vis des entreprises qui sont actuellement en difficulté, qui ont des investissements à faire que la solidarité nationale doit pouvoir jouer également en faveur de régions prospères et non pas obligatoirement en matière de région un peu plus défavorisée ?

- LE PRESIDENT.- Oui, je le pense. L'Alsace a ce mauvais sort d'avoir été une région riche, d'en avoir gardé la réputation et pendant ce temps, en réalité, ses structures se sont souvent défaites, le chômage s'est accru, des entreprises ont donc fermé et l'Alsace se trouve aujourd'hui dans le besoin d'obtenir de la Nation une aide importante pour que soit revivifiée une région qui a le moyen humain, la compétence, le courage, la capacité de l'effort, l'intelligence. Bref l'Alsace serait tout à fait bien équipée si elle avait les investissements nécessaires, et il faut y contribuer. Je ne vais pas tenter de compenser l'affaire du synchrotron par des promesses sur : "on va faire ceci, on va faire cela". Je le dis d'autant plus que j'ai précisé il y a un instant que beaucoup avait été fait depuis trois ans pour l'Alsace. Les comptes peuvent être établis comparativement avec toutes les autres régions et il ne sera pas au désavantage de l'Alsace mais c'est vrai que la déperdition de forces en Alsace aujourd'hui exige un effort accru de solidarité nationale. Croyez-moi, j'y veillerai.

QUESTION.- Monsieur le Président, la France est liée par une convention internationale en vue d'accroître la dépollution du Rhin. Cette convention étant nationale prévoit pour résorber l'importance de la pollution saline l'injection des déchets de sel dans le sous-sol alsacien. La population alsacienne, une forte proportion d'élus est formellement opposée à cette solution. Est-ce qu'il n'y a peut-être pas à votre niveau un moyen d'encourager d'autres négociations qui permettraient de trouver une solution pour satisfaire à la fois les engagements de la France et à la fois le souhait des élus et de la population locale ?

- LE PRESIDENT.- Cet accord international a été négocié, signé il y a déjà de longues années, bien avant que j'eusse la responsabilité de l'Etat, bien avant mon élection.

- QUESTION.- Il n'avait pas été ratifié par le parlement.

- LE PRESIDENT.- Je me suis donc trouvé devant un engagement de la France avec d'ailleurs un certain nombre d'avantages pécuniaires dont certains étaient déjà répartis. Comment voulez-vous revenir en tant que gouvernement sur l'engagement pris par la France ? Un parlement a toujours le droit, bien entendu, de ne pas ratifier, mais est-ce qu'un gouvernement peut véritablement après avoir rencontré

d'autres pays, dans des négociations difficiles, renoncer à cet engagement ? C'est bien difficile et le gouvernement, comme vous le savez, a soumis au Parlement la ratification. De telle sorte que je ne vois pas comme on pourrait revenir sur cette affaire, à moins que de nouvelles dispositions techniques fussent adoptées. Après tout, ce qui est important, c'est que la pollution cesse. La méthode est secondaire. Je veux dire par là que si les Alsaciens considèrent comme déterminante et essentielle cette méthode dont ils craignent qu'elle abîme leur sous-sol, je comprends leur inquiétude. Je veux dire simplement par là qu'une nouvelle méthode, une nouvelle technique pour éliminer la pollution du Rhin : pourquoi pas ? Mais l'engagement pris par la France désormais nous lie. On peut gagner du temps. C'est ce que nous avons fait. On peut laisser un peu de temps qui devrait permettre encore aux esprits de s'appliquer à une solution nouvelle. Mais cette solution ne peut pas être une solution diplomatique ou alors la diplomatie n'interviendrait qu'après qu'il fût évident que la technique répond aux vœux. En attendant, l'accord engagé par le gouvernement, je crois, de M. Barre, doit être normalement tenu par la France.\

QUESTION.- L'Alsace a de grands projets. Parmi ces grands projets figurent de meilleures relations et en-particulier ferroviaires, c'est de pouvoir en-particulier bénéficier de l'effort qui a été consenti pour le sud-est de la France, et maintenant pour l'ouest, c'est-à-dire un TGV. Un TGV-Est européen permettrait à la fois à l'Alsace de se sentir plus proche de l'ensemble du territoire national et à la fois d'être mieux accordé à l'ensemble de l'Europe. Est-ce que ça ne peut pas être une priorité aujourd'hui compte tenu de la solidarité européenne nécessaire ?

- LE PRESIDENT.- Pour l'instant, il y a un TGV qui fonctionne à la satisfaction générale. Vous savez que les résultats dépassent les prévisions dans le bon sens. A été engagée une nouvelle ligne qui ira vers l'Ouest et qui distribuera à la fois l'Aquitaine et la Bretagne. C'est une bonne chose. On parle déjà d'un TGV qui se dirigerait par le Nord, vers Liège et l'Allemagne. Nous en avons parlé avec les Allemands, avec les Belges. Rien n'est véritablement arrêté, mais le projet est lancé. Je n'ai jamais été saisi personnellement d'un projet vers l'Est et Strasbourg. Il serait grand temps que le gouvernement en fût saisi. Cette course n'est pas perdue. D'autant plus qu'en vérité, il faudra faire et l'un et l'autre. Il faut simplement imaginer que ces investissements sont d'une très grande lourdeur et qu'on est obligé de veiller au grain, c'est-à-dire de limiter les dépenses publiques.\

`Suite réponse sur l'installation d'un TGV est-européen`

- Il n'empêche que c'est un grand profit pour le pays et que le rôle de Strasbourg qu'il ne faut pas résumer à l'aventure du synchrotron, c'est celui d'une grande capitale européenne.

- QUESTION.- Que vous soutiendrez comme telle ?

- LE PRESIDENT.- Comment je soutiendrai, que j'ai soutenu comme telle. Pourquoi parlez du futur.

- QUESTION.- Et que vous continuerez à soutenir ?

- LE PRESIDENT.- Pourquoi est-ce que je changerai d'avis ? Je reçois d'ailleurs, je crois, jeudi soir à Strasbourg, les bureaux des assemblées européennes pour pouvoir bien marquer la vocation de cette ville. Je suis déjà allé devant le Parlement ou l'Assemblée européenne où j'ai tenu un discours pour la construction européenne avec Strasbourg pour capitale, de même que je suis allé, en tant que Président de la République aussi, au Conseil de l'Europe, c'est dire le souci que j'ai de voir se développer ces institutions et l'Europe avec Strasbourg pour capitale. Donc, pour moi, il n'y a pas de doute. Mais il appartient aux ministres responsables qui sont plusieurs et en-particulier au ministre de l'économie et des finances, de savoir ce qui peut être absorbé et à quel rythme au-cours des années prochaines. Si j'ai une recommandation à faire à nos amis alsaciens, c'est qu'ils débrouillent ce dossier rapidement, je veux dire à grande vitesse, pour ne pas se trouver distancé par les autres régions.\